

■ BULLETIN OF FRANCOPHONE
AFRICA

Vol. 5, n° 10, Winter 1996/97

Le bulletin publié par le Francophone Africa Research Center ouvre ses colonnes à des auteurs d'horizons géographiques et scientifiques divers. Peu de liens donc entre les divers articles présentés, si ce n'est de concerner d'une manière ou d'une autre l'aire francophone africaine. L'analyse littéraire y tient une bonne place, et le lecteur intéressé se voit offrir trois contributions originales. Dans la première, A. Lounis nous entraîne dans l'Alger du XVIIIème, sur les pas d'un esclave de renom, René Du Chastelet Desboys, qui publia en son temps (1665) son "Odyssée". Odyssée d'autant plus étonnante qu'elle fut le fait d'un homme qui, malgré la captivité, ne trouvait "plus de divertissante satisfaction à [sa] curiosité que la recherche des cérémonies, usages et formalités du pays extraordinaires, différents et quelques contraires aux nôtres". H. Abdel-Jaouad, quant à lui, s'intéresse à l'opposition publique des surréalistes à l'entreprise coloniale à partir de la guerre du Rif, au Maroc (1925), jusqu'à la décolonisation. L'ensemble des extraits proposés rappelle les positions résolues, la liberté de ton et la virulence des surréalistes, souvent de brillants pamphlétaires. Enfin, l'univers des nouvelles de la dramaturge algérienne F. Gallaire est exploré, à travers la thématique de la mémoire, de l'exil et de l'absence (E. Liso). D'autre part, deux analyses du partenariat qui se noue entre l'Europe et le Maghreb sont proposées. L'une traite plus particulièrement du cas tunisien, tandis que l'autre revient sur la politique française en Afrique subsaharienne depuis l'élection à la présidence de M. Chirac (M. Blunden, J. Samuel). Deux contributions sur le Zaïre (le Congo Démocratique) donnent d'importants éléments de référence pour comprendre les violences et les changements politiques advenus depuis peu dans ce pays (K. Tumbwe, B. Kadima-Tshimanga).

Maghreb Research group, PCL
9-18 Euston Centre
London NW1 3ET, England

■ ETUDES MAGHRÉBINES
REVUE DE RECHERCHE ET DE
BIBLIOGRAPHIE MAGHRÉBINES
n° 3-4, été-automne 1996

Le dossier consacré au "Patrimoine écrit d'al-Andalus" de ce second numéro de la revue *Etudes Maghrébines* vient compléter la première livraison sur "Les études andalouses dans le monde arabe et en Europe". Le premier numéro avait proposé une série de commentaires critiques d'ouvrages publiés sur la question durant ces quinze dernières années ; réflexions sur un héritage historique et scientifique. Dans cette parution sont publiés les actes d'un colloque organisé en 1992 sur la même thématique qui suggère de revisiter le patrimoine scientifique et culturel hispanique et maghrébin à la lumière de l'héritage andalous. La constitution d'un tel dossier participe de la nouvelle politique éditoriale de ce semestriel, héritier direct de la *Revue de l'Occident Maghrébin* que la rédaction a voulu réactualiser. Réaffirmant sa vocation de pôle de références bibliographiques maghrébines pour les chercheurs et les professionnels du livre, elle s'inscrit dans une tradition encyclopédique, dont l'objectif serait de tendre le plus possible vers l'exhaustivité. Elle diffuse ainsi les nouveautés de la banque de données "Ibn Rushd", alimentée par la *Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines* de Casablanca. Le choix d'un nouveau titre traduit une volonté d'ajouter aux préoccupations d'histoire ancienne ("l'Occident musulman"), une dimension plus contemporaine (les "Etudes Maghrébines"). La principale innovation tient à la réalisation du dossier thématique, dont les articles sont rédigés en arabe et dans les principales langues européennes. Mentionnons enfin que la nouvelle présentation du second numéro témoigne de l'effort de la rédaction d'offrir un outil de travail fiable et pratique, répondant toujours plus aux attentes de ses utilisateurs.

FONDATION DU ROI ABDUL-AZIZ
AL SAOUD POUR LES ÉTUDES
ISLAMIQUES ET LES SCIENCES HUMAINES
BD. LA CORNICHE
AÏN DIAB - 20050 CASABLANCA

■ IBLA

n° 180 - 2° semestre 1997

La tendance à la mondialisation et à l'effacement des frontières provoque chez les romanciers tunisiens d'expression française, durant ces dix dernières années, un intérêt particulier pour l'espace originel. A. Mahfoudh analyse trois romans restituant un tel espace dans trois visions essentielles : historico-mythique, onirique et fantasmagorique. Après l'analyse des oeuvres romanesques d'Ibrâhîm al-Kûnî, J. Fontaine continue son travail d'exploration de la littérature libyenne contemporaine en analysant la trilogie de Ahmad Ibrâhîm al-Faqîh publiée en arabe et en anglais sous le titre *Les jardins de la nuit*. La question de l'apprentissage de la langue arabe à des étrangers est un domaine de recherche nouveau. On est en quête d'outils adéquats pour aborder le terrain. L'intérêt de la recherche dépasse le simple domaine de la langue arabe pour appréhender les outils qui visent l'analyse de l'apprentissage des langues étrangères en général. La recherche sur Muhammad 'Abduh, figure célèbre de la pensée arabo-musulmane moderne, n'est pas encore close. M. Haddad entend bouleverser les lectures dominantes de l'œuvre (fortement manipulée) du penseur à l'aide d'une nouvelle hiérarchisation de ses différents écrits. Faisant une pérégrination dans la prose de Proust, E. Ennaifar montre que l'Afrique du Nord apparaît située à la périphérie du monde. Dédain ? Plutôt ethnocentrisme, précise l'étude. M. Ettaïeb procède à l'analyse d'un genre particulier de chants confrériques chez les Qâdiriyya et les Tijâniyya de Tunisie : il s'agit des chants panégyriques relatifs aux saints principalement et au Prophète accessoirement. Exprimés en arabe dialectal surtout, ces chants seraient un instrument de médiation entre les adeptes issus des milieux populaires d'une part et la confrérie de l'autre. L'auteur met en relief par le biais de ce genre littéraire la représentation des adeptes des deux confréries des rapports entre le sacré et l'espace, le prince et le saint, le sacré et le quotidien.

IBLA

12, Rue Jamaa al-Haoua - 1008 Tunis.

■ REVUE DE DROIT
ET D'ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT
n°41, 1996/1997

*Les enjeux de la privatisation
au Maroc*

A l'heure où la politique de privatisations au Maroc s'accélère et touche d'importants secteurs de l'économie nationale, la publication des actes du colloque "Les enjeux de la privatisation", se propose d'en dresser un bilan précis à partir de l'adoption de la loi d'avril 1990, et au regard d'autres expériences. Corollaire plus ou moins explicite du Plan d'ajustement structurel adopté en 1983, la privatisation des entreprises du secteur public marocain constitue la face la plus manifeste de la réorganisation de l'économie marocaine dans une perspective libre-échangiste. Deux objectifs pèsent sur ce processus de transfert du capital public vers le secteur privé, qui ne fait plus réellement l'objet de contestations du moins sur le fond : assurer la transition d'une économie de "capitalisme d'Etat" vers un modèle où le secteur privé prédomine, et permettre, d'un point de vue plus micro-économique et social, le développement d'un appareil productif privé, capable de faire face à la concurrence internationale. Autour de trois thèmes (*libéralisme et privatisations, analyses comparées d'expériences étrangères et marocaines, privatisation du système financier*), abordés sous des angles techniques, comparatifs ou politiques, les auteurs, chercheurs, praticiens, ou politiques, suggèrent plusieurs axes de réflexion prospective : outre la question de pallier les entraves socio-politiques et normatives à la participation des salariés et des investisseurs étrangers, ils mettent l'accent sur les modalités d'un développement régional, et de l'éclosion d'une nouvelle classe d'entrepreneurs par le biais des privatisations, alors que jusqu'alors, ces dernières ont essentiellement profité aux grands groupes privés nationaux ou internationaux.

Université Hassan II des Sciences
Juridiques, Economiques et Sociales
de Casablanca
BP 8110 Oasis, Route d'Al Jadida,
Casablanca

■ REVUE MAROCAINE
D'ADMINISTRATION LOCALE
ET DE DÉVELOPPEMENT
n° 19 - avril - juin 1997

On relèvera ici l'article intéressant de Mohamed Brahimi sur un contentieux électoral autour de la communauté urbaine de Rabat, par ce qu'il dénote sur les contenus du débat politique au Maroc. Dans un espace politique fortement concurrentiel, quoique toujours très balisé, le droit devient un des registres du combat politique, impliquant les juges et la doctrine. Autre remarque, à la lecture de cet article: le politique descend de plus en plus vers le local, au fur et à mesure des transferts de compétences et de la constitution de grandes collectivités urbaines. Mais le mouvement de décentralisation reste lui-même très contrôlé, et le dahir du 2 avril 1997 promulguant la loi relative à l'organisation de la région en témoigne. La réforme de 1997 met également le juge en première ligne en lui ouvrant de nouvelles et périlleuses voies du contrôle. Le droit public économique est en pleine mutation, accompagnant le mouvement de libéralisation de l'économie marocaine. D'où le regain d'intérêt pour la technique de la gestion déléguée des services publics locaux qu'étudie Mohammed El Yaagoubi, évoquant notamment la convention -très controversée- entre la communauté urbaine de Casablanca et la Lyonnaise des Eaux. Plusieurs contributions s'attachent à examiner divers aspects du cadre constitutionnel qui a connu d'importants aménagements au cours des dernières années : place de la loi dans la hiérarchie des normes (Amine Ben Abdallah) ; constitution et alternance (Nagib Ba Mohammed) ; rôle des dispositions constitutionnelles transitoires (Abdelaziz Amrani). Les contributions en langue arabe sont également très largement consacrées au droit de l'économie, et plus particulièrement au régime fiscal des activités économiques.

REMALD
33 Bd Ibn Sina, n°14 Agdal
BP 2069

■ REVUE EUROPÉENNE DES
MIGRATIONS INTERNATIONALES
Vol. 13 - n°1 - 1997

*L'asile en question en France
et en Suisse*

En consacrant leur thème au *droit d'asile*, les coordinateurs de cette livraison de la *REMI* (Y. Charbit et M.A. Hily) ont délibérément choisi d'être en phase avec l'actualité politique, sociale et juridique des pays européens, dans lesquels l'accueil des "réfugiés" est source de nombreuses controverses. Ce dossier aurait pu d'ailleurs s'intituler : "le droit d'asile remis en question". La France et la Suisse ont en commun d'être considérées, sur le plan international, comme des pays d'accueil pour les exilés politiques et les victimes des guerres, mais pour des raisons historiquement différentes. La tradition française plongerait ses racines dans l'universalisme des Lumières et l'idéologie des droits de l'homme, alors que la tradition helvétique reposerait davantage sur son attachement inconditionnel au principe de neutralité. A partir d'études approfondies de la production juridique, des pratiques administratives et jurisprudentielles, et des statistiques relatives aux réfugiés, les auteurs de ce dossier, contribuent à ébranler ces images idylliques qui sont pourtant fréquemment sollicitées par nos hommes politiques européens pour justifier l'adoption de nouvelles mesures restrictives. En France, l'inflation de textes en matière de procédures d'asile a abouti à l'égarment des praticiens et favorisé l'émergence de "l'asile au noir", c'est-à-dire du maintien sur le territoire de personnes qui n'ont pas le droit d'y demeurer, mais qui sont tolérées de fait (O. Brachet). Ces ambiguïtés doivent être aussi recherchées dans les textes de référence, comme par exemple la Convention de Genève de 1951 qui a laissé de nombreux points dans l'ombre. En périphérie du dossier, on notera une étude inédite sur les réseaux d'émigration des travailleurs indonésiens en Arabie Saoudite (L. Husson).

REMI
99, avenue du Recteur Pineau
86022 Poitiers Cédex